

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Réunion Plénière du 18 juillet 2022

Président : **M. Michael Talavera**

Présents : **MM. Arnaud Baert - Ahmed Ben Bouazza - Johan Cardon - Stephan De Félice - Vincent Dubroca - Fabien Durante - Malvy - Driss El Bane - Khalid Fekraoui - Bryan François - Gérard Gouel - Fabien Martinez - François Ponce - Bernard Velez - Grégory Vilain**

Absents excusés : **Mme Monique Balsan - MM. Gaëtan Martin - Jérémy Noiret**

Assistent à la réunion : **MM. David Blattes - Joseph Cardoville - Hervé Grammatico**

OUVERTURE DE SEANCE

Le président Michael TALAVERA ouvre la séance à 19h30.

Il remercie l'ensemble des membres présents et annonce la présentation de l'organigramme de la CDA ainsi que les axes de travail et désigne Fabien MARTINEZ comme secrétaire de séance en l'absence excusée de la secrétaire.

Monsieur David BLATTES (Président du District) félicite les nouveaux élus de la Commission de l'Arbitrage et accorde toute sa confiance à la nouvelle équipe. Il félicite également l'ancienne CDA pour le travail effectué. Enfin, il se positionne comme le relais avec la Ligue Occitanie.

Monsieur Hervé GRAMMATICO (Vice-Président et Trésorier Général du District) remercie la commission pour l'invitation et annonce que le développement de l'arbitrage est une des priorités du District et rappelle que les moyens financiers ont toujours été accordés en conséquence.

Monsieur Joseph CARDOVILLE (Secrétaire Général du District) se félicite de voir une nouvelle équipe (intégrant de nouveaux arrivants et maintenant d'anciens membres de la Commission) et espère que le travail sera effectué en collaboration avec le Comité Directeur. Il s'annonce confiant pour l'avenir.

FINANCES

Monsieur Hervé GRAMMATICO intervient sur 5 points :

- Le District a passé une convention avec une avocate avec la volonté d'aller systématiquement au tribunal en cas d'agression avérée. Il invite la CDA à diffuser le « protocole agression » auprès des arbitres.
- Le District participe à hauteur de 20 euros pour la cotisation à l'UNAF. Si une autre association représentant les arbitres est présente sur le territoire, la participation du District sera identique.
- La formation « gestion des conflits » est prise en charge intégralement par le District. Trois sessions de 12 places sont prévues au budget. Les premières formations auront lieu en septembre/octobre 2022 et la CDA proposera aux arbitres d'y participer.
- Afin d'assurer une meilleure visibilité, les arbitres recevront un mail lors du versement des indemnités. Le nouveau mode opératoire d'envoi de mail individualisé à chaque match amorcé en fin de saison dernière ayant donné satisfaction, celui-ci sera reconduit sur toute la saison 2022-2023.

- Le renouvellement a été effectué avec la boutique virtuelle NIKE, quatre packs seront très prochainement proposés aux arbitres.

ANNONCE DE L'ORDRE DU JOUR

Driss EL BANE, Vice-Président de la CDA, insiste sur la volonté de redonner goût à l'arbitrage aux arbitres qui ont exprimé une lassitude et une perte de confiance ces dernières saisons. L'exigence sera de mise mais la CDA mettra tous les moyens en œuvre pour donner satisfaction.

Ahmed BEN BOUAZZA, Vice-Président de la CDA, décrit un projet à la fois ambitieux et réaliste et précise que la CDA est composée de personnes compétentes, disponibles et désireuses de s'impliquer afin de le mener à bien.

Fabien DURANTE-MALVY, Vice-Président délégué de la CDA, annonce que la communication va être un enjeu majeur pour la nouvelle commission et que toutes les personnes désireuses de s'investir dans le projet sont les bienvenues. Il rappelle que trois courriels ont été envoyés en ce sens entre les 11 et 13 juillet. Des valeurs de transparence et d'égalité de traitement seront défendues avec conviction.

Il lance l'ordre du jour :

Retour sur l'organigramme

Retour sur le Règlement Intérieur de la CDA

Feuille de route année 2022

Parole donnée aux responsables des pôles de la CDA (4 pôles)

Gestion des questions administratives

Questions diverses

PRÉSENTATION DE L'ORGANIGRAMME

Pôle suivi athlétique et technique des arbitres

- Section formation et organisation des stages (adultes et jeunes)
- Section préparation athlétique
- Section contrôle et observation

Pôle « désignations »

- Section désignation arbitres seniors
- Désignation arbitres jeunes

Pôle administratif et fidélisation

- Section lois du jeu
- Section promotion de l'arbitrage
- Section lien CDA clubs
- Section arbitrage jeune
- Section arbitre féminines

Pôle football diversifié

- Futsal
- Beach soccer

Monsieur Hervé GRAMMATICO rappelle la volonté de développer l'arbitrage chez les jeunes et qu'il n'y aura pas de contraintes budgétaires pour les désignations des arbitres sur les rencontres de jeunes.

Il conclut sur le « challenge Intersport » permettant la remise de 25 chèques de 100 euros à l'attention des arbitres.

RETOUR SUR LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Fabien DURANTE-MALVY présente les grandes sections du Règlement Intérieur (RI) ainsi que les annexes.

L'annexe 1 encadre les mesures administratives, l'annexe 2 détaille la méthodologie de classement des arbitres et l'annexe 3 renvoie à la réglementation fédérale médicale en matière de double/triple désignations sur 3 jours.

Le RI sera soumis à un vote dématérialisé dans les prochains jours.

PRÉSENTATION DE LA FEUILLE DE ROUTE

Ahmed BEN BOUAZZA présente les manifestations principales planifiées sur le début de saison 2022-2023.

La première Formation Initiale des Arbitres (FIA) qui aura lieu du 15 au 17 août 2022 compte 5 inscrits à ce jour sans compter les retours en attente et les réponses en cours apportées aux clubs.

La FIA se déroulera à Saint-Jean de Védas (validation logistique en cours) et le District de l'Hérault a accepté d'accueillir des stagiaires du district du Gard. La CDA bloquera le nombre total d'inscriptions à 24 candidats.

Le montant par candidat sera de 150 euros (comprenant les frais administratifs de l'IR2F ainsi que le petit-déjeuner/déjeuner/collation après-midi pour les 3 jours).

Le stage d'été de tous les arbitres aura lieu le samedi 3 septembre 2022. L'organisation est en cours de finalisation mais les arbitres recevront prochainement un ordre du jour ainsi que toutes les explications nécessaires. Le test physique de début de saison (TAISA) sera passé à ce moment-là.

Les informations concernant la FIA d'automne ainsi que les journées de l'arbitrage seront détaillées lors de la prochaine réunion plénière.

PAROLE DONNÉE AUX RESPONSABLES DES PÔLES DE LA CDA

➤ **Au sein du pôle « administratif et fidélisation »** géré par les Vice-Présidents de la CDA, François PONCE intervient en tant que référent sur la section « promotion de l'arbitrage ». Il définit les axes de travail majeurs que sont :

- Les arbitres capacitaires
- Les référents en arbitrage
- Le tutorat
- La journée de l'arbitrage

➤ **Communication avec les arbitres**

3 mails ont été envoyés entre le 11 et le 13 juillet pour présenter la nouvelle CDA et détailler les fondamentaux défendus par la CDA.

Les arbitres ont notamment été invités à s'exprimer dans le cadre d'entretiens individuels de début de saison. Une première période du 15 au 20 juillet a permis de proposer 40 créneaux aux arbitres. La CDA se satisfait d'avoir rencontré 32 arbitres qui se sont inscrits de manière volontaire.

Fabien DURANTE-MALVY, Ahmed BEN BOUAZZA, Driss EL BANE et Grégory VILAIN préparent actuellement une synthèse et se félicitent des nombreux retours positifs de la part des arbitres et de la qualité des échanges avec ces derniers.

Une deuxième période d'entretiens sera proposée au cours de la première quinzaine d'août.

➤ **Pôle « suivi athlétique et technique »**

Arnaud BAERT présente le pôle « suivi athlétique et technique » et insiste sur la volonté de fidéliser les arbitres en rendant les formations ludiques :

- Il indique qu'un programme de préparation athlétique a été envoyé aux arbitres afin de préparer le TAISA.
- Il annonce qu'une séance physique sera envoyée de manière très régulière aux arbitres.
- Un vidéo-test avec réponse via le smartphone sur la partie technique et théorique sera mis en place lors du stage d'été.
- Concernant la formation des observateurs, une vidéo sera envoyée avant le stage d'été afin de rédiger un rapport. Ces rapports seront étudiés lors de la journée de formation des observateurs.
- Mise en place de match filmé pour les jeunes arbitres avec un retour de la commission. L'arbitre filmé sera prévenu en amont.
- Volonté d'instaurer des travaux mensuels qui porteront sur des vidéo-tests et des rapports disciplinaires.

Conclut sur sa volonté de mettre en place la formation d'initiateur.

➤ **Pôle « désignations »**

Fabien DURANTE-MALVY excuse Monsieur Gaëtan MARTIN et présente les grands projets du Pôle « désignations » :

- Le paramétrage dans FOOT2000 sera réalisé sur la première quinzaine du mois d'août
- Les pré-désignations seront effectuées 5 semaines en amont avec une volonté d'offrir aux arbitres une visibilité sur les rencontres 3 à 4 semaines en avance
- La validation des indisponibilités sur MyFFF est arrêtée à 4 semaines

La CDA a désigné l'ensemble des observateurs pour la saison 2022-2023. La liste complète sera présentée aux arbitres lors du stage d'été.

Les entretiens en cours permettent de détecter des potentiels arbitres spécifiques. Le nombre des assistants est aujourd'hui de 5. Tous les arbitres spécifiques seront observés au moins 1 fois.

➤ **Pôle « football diversifié »**

Vincent DUBROCA indique vouloir limer les barrières entre le District et la Ligue concernant le Beach Soccer dans le but de développer les compétences des arbitres.

Il se félicite de la bonne santé du beach soccer dans l'Hérault avec un mois de compétition depuis 10 ans.

Plusieurs objectifs sont fixés :

- Réalisation du test physique à 11 obligatoire
- Suivi de l'arbitre grâce à une observation « conseil » minimum
- Travail plus important avec les délégués formés au futsal
- Développement du lien arbitres-club

Bryan FRANCOIS intervient sur le Futsal et rappelle les priorités : formation et accompagnement.

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

- Deux arbitres souhaitant accéder au niveau ligue et un arbitre souhaitant arbitrer en séniors. Une réponse individuelle sera adressée à chacun des intéressés.
- Proposition de candidature de la part d'un jeune arbitre en apprentissage pour la promotion de l'arbitrage. Une réponse sera adressée à l'intéressé.

Aucune autre question n'étant posé et l'ordre du jour étant épuisé, le Président de la CDA lève la séance à 23 heures.

Le Président,
Michael TALAVERA

Le secrétaire de séance,
Fabien MARTINEZ